

INTÉGRER LES IMPACTS DE LA LOI ELAN SUR LE LOGEMENT SOCIAL

Les nouveaux leviers pour optimiser l'existant et accélérer la construction neuve

1 JOUR, 7 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT SOCIAL

CODE : LS27

Objectifs de la formation

- Identifier les nouveaux droits et obligations des opérateurs du logement social vis-à-vis des locataires, des collectivités et des autres acteurs du logement social
- Savoir exploiter les dispositifs favorisant la transparence, la mobilité et l'optimisation de l'occupation du parc social
- Repérer les nouveaux leviers juridiques de financement et d'accélération de la construction de logements neufs
- Déterminer les impacts de l'obligation de regroupement pour son organisme
- Anticiper les évolutions du métier de bailleur social

Animée par

- NAUDIN Anne-Cécile
Avocate,

Public concernés

- Directeur et responsable immobilier ;
Directeur et responsable technique, patrimoine et travaux ;
Directeur et responsable développement immobilier ;
Chargé d'opération ;
Maître d'œuvre ;
Personnel des services de gestion locative, de recouvrement et contentieux ;
Directeur d'agence gérant un parc de logements sociaux

Faire le point sur les objectifs de la loi ELAN et son articulation avec la réglementation existante

- Positionner la loi ELAN dans la démarche de simplification, modernisation et déploiement du numérique pour les logements sociaux
- Identifier les convergences ou les remises en question des dispositifs existants : loi MOP, SRU, ALUR
- Analyser les impacts sur les relations entre les acteurs : collectivités, bailleurs et maîtres d'œuvre

Optimiser l'occupation du parc social et mieux l'adapter à la situation des locataires

- Anticiper les impacts de l'encadrement des loyers
- Comprendre comment le réexamen de la situation des locataires tous les trois ans permet de répondre aux souhaits de mobilité
- Faire le point sur les évolutions en matière de transparence d'attribution des logements et sur la clarification des critères de cotation au niveau des territoires

Dates

■ Classe virtuelle

2 matinées : 15, 18 décembre 2020

■ Paris

12/03/2021

24/06/2021

16/09/2021

18/11/2021

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de

- Être vigilant sur les possibilités de proposition de regroupement

Dynamiser la création de nouveaux logements sociaux : les principaux dispositifs de la loi ELAN

- Maîtriser les nouvelles conditions de vente des logements sociaux : à qui vendre, quels sont les intérêts des différents acteurs de l'opération et comment la réaliser
- Exploiter les mesures facilitant la transformation de bureaux en logements
- Analyser le nouveau rôle des élus locaux en matière de mixité sociale
- Renforcer le rôle de maîtrise d'ouvrage des organismes HLM pour accélérer les procédures
- Trouver l'équilibre entre qualité et réduction des coûts

Identifier les impacts de l'obligation de regroupement des organismes de moins de 15 000 logements

- Connaître les conditions et les modalités de regroupement
 - Faire le point sur les avantages et les risques des regroupements : mutualisation de trésorerie, partage du risque financier des bailleurs fragiles, préservation de la relation de proximité locale
 - Dresser la liste des critères clés pour faire les bons choix et assurer la pérennité d'un regroupement
 - Clarifier les obligations d'information vis-à-vis des locataires
-

l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

■ Tarif général _____ 995,00 €HT

Repérer les nouvelles opportunités de financement

- La gestion de trésorerie
- Avances et prêts participatifs
- Bons obligataires
- Les gages espèces consentis par les OPH

S'approprier les nouvelles dimensions du métier de bailleur social

- Découvrir les nouvelles activités ouvertes aux bailleurs sociaux en matière de construction d'équipements et de prestations de services
- Maîtriser le cadre juridique dans lequel ces nouveaux métiers doivent s'exercer